

Image not found or type unknown



Caution non récupérée suite à une dispute avec le propriétaire

Par **HADJER**, le **23/08/2009** à **17:26**

Bonjour,
Ma propriétaire a habité quelques temps dans un appartement en même temps que moi et mes colocataires en nous demandant de respecter un certains nombres de règles très restrictives et non précisées sur le bail. Suite à un dispute avec elle j'ai quitté le logement sans respecter le pré-avis. Elle a alors refusé de me rendre la caution; était-elle dans son droit?
Merci d'avance pour votre réponse.
Bien à vous.
Mlle Salem.